



**PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION DES JEUNES
Section foot à 11
*Le 2 Décembre 2024***

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, BACON Xavier

AVENANT DU PV COMMISSION DES JEUNES DU 13 NOVEMBRE 2024 :

- **Demande de dérogation des rencontres à domicile pour l'année**

La commission des jeunes accorde :

- **au club de l'US MÉRU, la dérogation pour les U15 A et B de jouer le samedi à 17h00**
- **au club de ST RESSONS S/MATZ, la dérogation pour les U15 A de jouer le samedi à 15h00**

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick